



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031306

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 4/03/2025 12H02 C:004400 I:23894
V/REF : OS MAIL
V/Email reçu le Mardi 04/03/2025 à 12H02

**SDC Le Pré Gauthier
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST**

IMMEUBLE : LE PRE GAUTHIER
11A/B/C/D RUE ARISTIDE BRIAND
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 24 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°11 BRIAND-LOGEMENT DE M.FREI-RDC-TEL:06 68166925(FAUX)
06 68167925

MOTIF : INTERVENIR DANS LE LOGEMENT CAR IL YA DE NOUVEAU UN REFOULEMENT
SUITE A L'INTERVENTION DU 19/02

Donneur d'ordre : Mme N. PUDDU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 05/03/2025 A 17H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M FREI AU RDC
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE SUR 5 METRES DE RESEAU EAUX VANNES A PARTIR
DU TOILETTE
CONTROLE ECOULEMENT - OK

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 06/03/25 à 10H52 Mme N. PUDDU

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031306

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,50	H. Personnel + RIDGID K50 le 05/03	2	121,34	303,35
2,50	Sup.H.50%-Ouv.Spéc. +17h/20h-Sa 7h/12h	3	31,01	77,52
TOTAL H.T.				409,99
T.V.A. a 10,00%				40,99
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>450,98</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.